

Manche

« Le cyber-harcèlement est une continuité »



Interview

Guillaume Pourchasse

Gendarme

Est-ce difficile d'identifier une situation de harcèlement scolaire ?

Oui, cela peut-être délicat. Le harcèlement est caractérisé par la dégradation des conditions de vie ou de travail de la personne visée. Ce n'est donc pas tant la nature des atteintes que la manière dont ces dernières sont ressenties. Il faut que parents et enseignants déterminent s'il s'agit d'une phase de brimades entre élèves ou de faits avérés de harcèlement scolaire. Dans tous les cas, il faut prendre l'affaire au sérieux

Le harcèlement scolaire peut conduire à des situations dramatiques...

On pense toujours à la victime qui va porter atteinte à sa propre intégrité. Des cas montrent toutefois que cela peut être l'inverse. L'élève harcelé peut un jour changer complètement et devenir alors offensif et violent.

Quels sont les signes d'une situation de harcèlement ?

Là aussi, l'appréciation peut s'avérer délicate, car les adolescents ont parfois du mal à se livrer auprès d'un tiers de confiance. Cela peut être l'enfant qui ne veut plus aller à l'école ; l'enfant qui va s'isoler et se renfermer sur lui-même ; des troubles du sommeil et du comportement avec une irritabilité croissante ; l'enfant qui va se mettre dans une forme de timidité excessive, qui reste très discret et ne se fait pas remarquer ; du matériel qui peut être abîmé ; absentéisme et décrochage scolaire..., autant d'éléments qui doivent alerter parents, les membres du corps enseignants ou les infirmiers scolaires.

Les pratiques de harcèlement se déplacent aussi vers les réseaux sociaux ?

Les adolescents constituent une population ultra-connectée. Bien que sensibilisés, la plupart n'adopte pas des réflexes de précaution (ne pas discuter avec des pseudos que l'on n'identifie pas dans la vie réelle, ne pas s'autoriser des comportements que l'on ne s'autorise pas dans la vie réelle...). Le cyber-harcèlement est une continuité. Ce qui va se passer à l'école continue à la maison via les réseaux sociaux. Nous avons eu le cas l'an dernier d'un groupe Facebook créé contre une élève. Une procédure a été engagée. Il est très important de déposer plainte. Entre le harcelé et le harceleur, il ne faut pas oublier le témoin qui lui aussi a un rôle important à jouer. Il peut apporter un certain nombre d'éléments qui peuvent faire en sorte que cela s'arrête.

Propos recueillis par L. A.

Guillaume Pourchasse.